

## BULLETIN D'ENGAGEMENT :

### 34 ème Course dans la boue les 25 et 26 juillet 2026 à St Maurice/Moselle

**ATTENTION :** Nombre d'engagés limités à 180. Seront retenus les premières 180 inscriptions (cachet de la poste faisant foi). Chaque véhicule effectuera un seul passage par manche, mais deux pilotes peuvent rouler sur le même véhicule dans l'ordre qu'ils souhaitent ( ex: Pilote N°1 manche 1 et 3 , Pilote N°2 manche 2)

**AUTOS :** 02  04  P2  P4  Hybride PH4/PH2   
Démonstration

**MOTOS :** M85  MO1  MO2  MP1  MP2   
Démonstration

#### Pilote N°1 :

Nom ..... Prénom :.....  
Adresse :.....  
Code Postal :.....Localité :..... ☎ :.....  
Email :.....

**N° de permis :** **CASM / Licence :** **Club :**

#### Si Pilote N°2 :

Nom ..... Prénom :.....  
Adresse :.....  
Code Postal :.....Localité :..... ☎ :.....  
Email :.....

**N° de permis :** **CASM / Licence :** **Club :**

#### Motocycle :

Marque : Cylindrée :

#### Voiture :

Marque : Cylindrée :

Je soussigné : Nom(s):.....Prénom(s).....

Demande par le présent bulletin à m'engager pour l'épreuve citée ci-dessus, reconnaît avoir pris connaissance du règlement particulier et technique de l'épreuve de Saint-Maurice, m'engage à le respecter ainsi qu'à me conformer aux directives des officiels et des organisateurs. Déclare par la présente décharger ceux-ci de toute responsabilité.

Verse à cet effet un droit d'inscription de 37,00 €

Fait à .....Le .....2026 Signature

(Engagement à renvoyer par mail à : [fabrice.mangel@gmail.com](mailto:fabrice.mangel@gmail.com), par courrier Mr Fabrice Mangel, 7 Route du Ballon d'Alsace, 88560 St Maurice sur Moselle ou le jour de la course)

**\*ATTENTION:** Le jour de la course, ce munir d'une pièce d'identité, de son permis de conduire correspondant au véhicule ainsi que d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports mécaniques. (voir Article 6 Règlement particulier)